

GRILLE TARIFAIRE

MARQUE NF – INSTRUMENTS DE CONTROLE DES PRODUITS LAITIERS



SOMMAIRE

1. **Obtention de la certification (par site de production)**
2. **Surveillance des produits certifiés (par site de production)**
3. **Extension d'admission**
4. **Demande administrative**
5. **Facturation des frais de séjour et de déplacement**

Janvier 2024

1. OBTENTION DE LA CERTIFICATION (PAR SITE DE PRODUCTION)

PRESTATIONS	TARIFS
Instruction technique du dossier	4779 €
Qualification du banc d'essais du fabricant pour le contrôle statistique des produits par attribut de lots (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 5)	3230 €
Audit : préparation de l'audit, audit, rédaction du rapport Admission : - entreprise non ISO 9001 (en France) - entreprise ISO 9001 (en France) - supplément pour les audits des sites situés en Europe (hors France) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 5)	7409 € 5998 € 360 €
Essais sur site : - mesure des 10 produits témoins sur le banc d'essais qualifié - validation des mesures obtenues lors du contrôle statistique des produits par attribut de lots (1 par lot – 10 produits minimum)	2915 €

Vérifications supplémentaires dans le cadre de l'obtention de la certification

PRESTATIONS	TARIFS
Instruction technique du dossier	875 €
Audit	sur devis
Essais	sur devis

2. SURVEILLANCE DES PRODUITS CERTIFIES (par site de production) (en € HT)

PRESTATIONS	TARIF
Suivi qualité du dossier	4650 €
Audit : préparation de l'audit, audit, rédaction du rapport (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 5)	2289 €
Supplément pour les audits des sites situés en Europe (hors France)	390 €
Essais sur site : - contrôle de la dérive du banc d'essais du fabricant - validation des mesures obtenues lors du contrôle statistique des produits par attribut de lots (1 par lot – 10 produits minimum)	2989 €

Vérifications supplémentaires après certification

PRESTATIONS	TARIFS
Instruction technique du dossier	854 €
Audit	sur devis
Essais	sur devis

Droit d'usage de la marque NF reversé à AFNOR Certification

PRESTATIONS	TARIFS
Droit d'usage de la Marque NF	10% des montants facturés dans le cadre de la surveillance des produits certifiés (hors frais de séjour et de déplacement)

3. EXTENSION D'ADMISSION (en €.HT)

PRESTATIONS	TARIF
Instruction technique du dossier	940 €
Audit (si nécessaire)	Sur devis
Essais	Sur devis

Vérifications supplémentaires dans le cadre d'une extension

PRESTATIONS	TARIFS
Instruction technique du dossier	940 €
Audit	sur devis
Essais	sur devis

4. DEMANDE ADMINISTRATIVE

PRESTATIONS	TARIFS
Instruction technique du dossier de demande de maintien	532 €
Emission d'un certificat suite à modifications administratives	532 €
Traitement d'un recours contre décision	6151 €

5. FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR ET DE DEPLACEMENT

Déplacement en France métropolitaine

Les frais de séjour et de déplacement relatifs à un audit mono-site font l'objet d'une facturation forfaitaire :

Nombre de jours sur site	Jusqu'à 1 jour	De 1.25 à 2 jours	De 2.25 à 3 jours	De 3.25 à 4 jours	De 4.25 à 5 jours
Forfait France métropolitaine	593 €	809 €	1025 €	1241 €	1457 €

En cas de refus du forfait par le client, ou dans le cas d'un audit multi-sites, la facturation des frais de séjour et déplacement correspond aux frais réels avec un supplément de 250 € pour la gestion administrative de ceux-ci.

Déplacements hors France métropolitaine

Les frais de séjour et de déplacement engagés par le LNE (à l'exclusion de ceux directement pris en charge par le fabricant) font l'objet d'une facturation sur la base de leur coût réel.

Des frais administratifs de traitement de ces frais réels d'un montant de 250€ sont également appliqués.